



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

E1/68.1/Corr-1

Demande de Rectificatif

ឯកសារដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 24-Dec-2014, 13:59
CMS/CFO: Sann Rada

Dossier: 002/19-09-2007-ECCC/TC

Cote des documents à rectifier :	ERN(s):	Date de la Demande:	Type de Correction:
E1/68.1	00804129- 00804253	24/12/2014	<input checked="" type="checkbox"/> Correction à apporter à l'original <input type="checkbox"/> Correction à apporter à la traduction <input type="checkbox"/> Nouveau classement

Explications:
Erreur d'interprétation.

Détails:
 Les corrections sont apportées dans la version française:
 - ERN 00804176, p. 45, L. 16-20
 - ERN 00804177, p. 46, L. 8-13
 - ERN 00804177, p. 46, L. 22-25 to 00804178, p. 47, L. 1-3
 - ERN 00804211, p. 80, L. 16-19
 La note de bas de page suivante a été ajoutée à cette transcription:
 "Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription."

Déposé par: Reath Panhean

Signature:

Approuvé par le greffier (pour les originaux):

Signature:

Approuvé par le Groupe d'interprétation et de traduction (pour la traduction):

Signature:

45

1 échelons qui devaient donner leur accord. Vous ne savez donc pas
2 pour l'ancienne politique, combien d'échelons étaient
3 nécessaires?

4 R. Je ne connaissais pas la politique antérieure. Je n'ai fait
5 que voir des gens être arrêtés.

6 Q. Merci.

7 Je voudrais maintenant poser quelques questions de clarification
8 concernant le rôle de M. Khieu Samphan.

9 Vous avez dit à l'audience que tant Khieu Samphan que Pang
10 occupaient des fonctions au Bureau 870, mais ce n'était pas, je
11 crois, tout à fait clair pour tout le monde: quelle était
12 précisément la différence entre les responsabilités de ces deux
13 personnes au sein du Bureau 870 lorsqu'elles travaillaient
14 ensemble.

15 R. J'aimerais apporter une précision.

16 ~~Les responsabilités n'étaient pas clairement distinctes. J'ai~~

~~17 utilisé le terme "Responsabilité" n'est pas le bon terme. Il est
toutefois exact que j'ai vu le bureau. À cause de cela, dans un premier temps j'ai
pensé que le terme de responsabilité était peut-être approprié. Cependant, , mais,
après réflexion, je me suis dit que le terme de responsabilité ne devait pas être
utilisé. Il faudrait employer le mot « assister ». J'ai déjà demandé qu'une
correction soit apportée dans ce sens. J'ai dit qu'il fallait employer le mot
« assister », par exemple lorsqu'il s'agissait de fournir une assistance dans le
cadre de telle ou telle tâche. Quant au terme de « responsabilité », il dénote
quelque chose de trop sérieux lorsqu'il est utilisé dans un contexte politique. Je
préfère le terme « assister ».~~

18 ~~préférerais utiliser le terme "aider", "aider" à faire telle ou~~

~~19 telle activité, telle ou telle tâche, car "responsabilité" est un~~

~~20 terme qui est plutôt rattaché à la politique.~~

21 [11.10.27]

- 22 À l'époque, je n'étais pas informé officiellement du rôle et de
23 la position d'une personne, et l'on utilisait le terme
24 "responsabilité" pour plusieurs choses.
25 Ensuite, pour ce qui est de Khieu Samphan au sein de ce bureau -

46

1 une fois de plus j'avais utilisé le terme "responsabilité" -, je
2 ne savais pas exactement quel était son rôle et quelles étaient
3 ses fonctions.

4 Tous ceux qui travaillaient au Bureau 870, on disait que ces
5 personnes avaient des responsabilités au sein de ce bureau, et
6 donc on faisait référence à eux par le terme général "personnes
7 qui travaillaient au Bureau 870".

8 ~~Donc, le terme était employé dans la langue courante à l'époque
seulement. Quand ce terme de tous les jours est utilisé dans un contexte officiel,
comme c'est le cas ici, j'ai le sentiment que ce n'est ni objectif ni juste. Je
préférerais donc utiliser les termes « assister » ou « apporter une assistance ».
Je l'ai vu contribuer à des tâches mineures comme la distribuion de ceci ou de
cela, rien de plus. Donc, c'est le terme employé à l'époque que j'avais utilisé
et~~

~~9 qui maintenant est écrit sur papier dans les procès verbaux,~~

~~10 c'est plutôt subjectif.~~

~~11 Je préfère donc utiliser le terme "aider" ou "assister" une~~

~~12 personne à faire telle ou telle chose ou à distribuer quelque~~

~~13 chose.~~

14 [11.11.46]

15 Q. Entre les deux, qui s'occupait des affaires à l'extérieur et
16 des affaires à l'intérieur?

17 R. Vous faites référence "aux deux": mais à qui exactement
18 faites-vous référence?

19 Q. Pardon, je reviens à la question initiale qui était: Khieu
20 Samphan et Pang, est-ce qu'il y en avait un qui travaillait plus
21 à l'extérieur et l'autre peut-être plus à l'intérieur ou non?

22 R. M. La plupart du temps, Khieu Samphan ~~travaillait surtout~~ était
uniquement à l'intérieur. À

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens
Chambre de première instance
Affaire n° 002/19-09-2007-CETC/CPI
25 avril 2012

23 ~~l'occasion, et~~ Quand je le rencontrais occasionnellement, il était
~~toujours~~ à

24 l'intérieur. Quant aux endroits extérieurs où il aurait pu se
rendre, Et, "à" savoir s'il travaillait à l'extérieur, je

25 n'en ~~savais~~ sais rien.

1 Pang, lui, travaillait ~~surtout~~ à l'extérieur, je ~~l'ai vu~~ le voyais
~~sur sa~~

2 ~~bicyclette ou~~ circuler sur sa moto. ~~et, en général, c'était même~~ Je le
voyais uniquement dans la

3 rue.

4 Q. Donc, vous avez rencontré Khieu Samphan au Bureau 870, c'est
5 cela?

6 R. Oui.

7 Q. Et vous l'avez également rencontré quand il venait parfois au
8 Ministère des affaires étrangères? Vous nous avez dit, je crois
9 que c'était lundi, qu'il venait pour des questions de tickets
10 d'avion.

11 [11.13.46]

12 R. Oui, je l'ai rencontré, mais je n'avais pas de contact direct
13 avec lui. Il "se" rencontrait "avec" le groupe des intellectuels
14 sur le sujet des étrangers.

15 Q. Est-ce que Khieu Samphan est venu au ministère également pour
16 obtenir des informations qu'il aurait pu utiliser dans des
17 discours?

18 R. Je ne suis pas certain sur... sur ce sujet.

19 M. DE WILDE D'ESTMAEL:

20 Monsieur le Président, je voudrais montrer la réponse 30, qu'a
21 donnée le témoin dans le document D369/36, si j'ai l'autorisation
22 de le projeter à l'écran et de lui montrer. Merci.

23 M. LE PRÉSIDENT:

24 Allez-y.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens
Chambre de première instance
Affaire n° 002/19-09-2007-CETC/CPI
25 avril 2012

25 (Présentation d'un document à l'écran)

80

1 antécédents biographiques, c'est, en fait, plus tard que j'en ai
2 connu quelques-uns, surtout quand j'y suis allé en personne. Et
3 j'ai su que c'était des intellectuels très célèbres, des gens de
4 renom, comme des professeurs.

5 [14.08.20]

6 Et, quand j'ai vu que l'on y gardait des intellectuels, j'ai
7 pensé que cela n'était pas approprié.

8 Un de ces intellectuels, M. Hor Namhong, qui avait été diplomate,
9 était lui aussi là-bas. C'était la seule personne dont je
10 connaissais la biographie

11 Et, quand j'y suis allé, avec Bong Ieng Sary, c'est là où je les
12 ai connus, à cet endroit.

13 Q. Et combien de fois avez-vous accompagné Ieng Sary à cet
14 endroit?

15 R. D'après mes souvenirs, j'y suis allé avec Bong Ieng Sary à

16 deux reprises. ~~À part cela, j'y suis allé à une autre... et aussi~~
deux fois ~~par~~

~~17 moi-même seul.~~

18 La dernière ~~fois que j'y suis allé~~, c'était pour ~~évacuer les soldats~~

~~19 de Boeng Trabek... ourassembler~~ les forces, ~~plutôt~~, de Boeng Trabek
~~pour qu'elles fuient cet endroit~~, car les

20 Vietnamiens ~~étaient très proches~~ s'approchaient de Phnom Penh.

21 Q. Quand Ieng Sary et vous êtes allés à Boeng Trabek, pouvez-vous
22 nous décrire comment c'était?

23 R. Les gens ont accueilli Bong Ieng Sary et moi-même

24 chaleureusement. Il me semblait qu'ils étaient heureux et... car

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens
Chambre de première instance
Affaire n° 002/19-09-2007-CETC/CPI
25 avril 2012

25 ils pensaient qu'ils allaient être libérés, enfin, c'est ce qui